

Melun #96

www.ville-melun.fr

mag janvier/février 2019



P.16 // DOSSIER

Melun, ville de culture

P.6 // DIAPORAMA : RETOUR SUR LA MAGIE DE NOËL

P.8 // MA VILLE AU QUOTIDIEN : MELUN S'ENGAGE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

P.14 // SÉCURITÉ : 2 ANS APRÈS, LE BILAN

melun



//Sommaire



P.3
Édito

P.4
Diaporama



P.8
*Ma Ville
au quotidien*

P.12
Cadre de vie

P.14
Sécurité

P.16
Dossier



P.20
Mon aggro



P.22
Commerces

P.24
Actions sociales



P.25
Zoom sur...

P.26
*Agenda
municipal*

P.27
Tribunes

Mairie de Melun
16, rue Paul Doumer
77011 MELUN Cedex
Tél : +33 (0)1 64 52 33 03

Melun
mag #96

Directeur de la publication :
Louis Vogel

Coordination et rédaction :
Nicolas Vergne,
Florence Virlois
communication@ville-melun.fr

**Création graphique,
mise en page :**
Mairie de Melun

Impression :
Melun Impressions.
Imprimé sur PEFC - Encres
végétales

Crédits photos :
Mairie de Melun
Thomas Hennocque

//Édito

Chères Melunaises, chers Melunais,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaiterais vous adresser mes meilleurs vœux ! Que 2019 soit pour vous et vos proches synonyme de santé, bonheur et réussite. Pour les Melunais, cette année sera celle de la baisse des impôts.

Dans le contexte difficile dans lequel nous vivons, où une part importante des ménages français a du mal à boucler les fins de mois, nous avons estimé que rendre du pouvoir d'achat à nos concitoyens s'imposait, à la fois pour des raisons de justice, mais aussi d'attractivité de notre ville.

À l'Agglomération, nous avons réduit en 2018 et en 2019 la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : c'est près d'un million d'euros qui a été restitué aux contribuables du territoire.

À la ville, nous allons d'abord geler les tarifs des services municipaux : je pense à ceux de la piscine, de la médiathèque, du conservatoire ou encore à ceux des Foyers Résidences pour Personnes Agées...

Ensuite, nous allons abaisser la pression fiscale, non pas de façon démagogique et ponctuelle, mais de façon progressive et continue. En 2019, vos impôts fonciers baisseront. Nous les abaisserons encore en 2020, je m'y engage.

C'est une question de justice sociale.

Enfin, je souhaiterais rendre hommage Raymond Deligny, membre du Comité de Quartier de Melun Sud, qui nous a quitté récemment. Son engagement citoyen est un exemple et nous rappelle que la démocratie participative est une réalité à Melun.

Nous avons à cœur de donner le maximum pour vous, pour Melun et nous poursuivrons dans cette voie.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une merveilleuse année 2019 !



Louis Vogel
Maire de Melun
Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine



//Diaporama

Retour sur la magie de Noël



Tout au long du mois de décembre, les Melunais ont pu vivre la magie de Noël grâce aux nombreuses activités qui étaient proposées : marché de Noël dans la cour de l'Hôtel de Ville, avec la présence de nombreux artisans venus présenter leurs

produits d'exception, des déambulations d'artistes, la patinoire géante Place Saint-Jean, le Père Noël ou encore les spectacles organisés à l'Escale pour le bonheur de tous ! Revivez ces quelques moments en images !



//Diaporama



L'Hôtel de Ville aux couleurs de l'hiver.



Initiation au grand By avec le Père Noël.



Présence de nombreux produits du terroir.



Un grand succès pour le marché de Noël...



qui proposait des produits de qualité.



La parade lumineuse accompagnée... par les enfants du Conseil Citoyen des Mézereaux.



La présence du Père Noël.

Soirée nocturne à la patinoire.



Le spectacle de Noël à l'Escale.



Soutien à l'Association Tennis Rose.



Des annonces faites par Louis Vogel lors de la cérémonie des vœux à la population

Melun s'engage pour le pouvoir d'achat

Dans le contexte difficile dans lequel nous vivons, où les ménages français ont du mal à boucler les fins de mois, la municipalité a estimé que rendre du pouvoir d'achat aux Melunais s'imposait à la fois pour des raisons de justice et d'attractivité de Melun.

Baisser les impôts

Que cela soit au niveau communal ou intercommunal, les élus de la majorité s'engagent.

En premier lieu, les élus de la Communauté d'Agglomération ont voté la réduction de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2018 et en 2019 : c'est près de 1 million d'euros qui a été restitué aux contribuables du territoire.

Par ailleurs, sous l'impulsion de Louis Vogel et de Kadir Mebarek, adjoint au Maire en charge des finances, il a été décidé de geler les tarifs des services municipaux (piscine, médiathèque, conservatoire ou encore ceux des Foyers Résidences pour Personnes Âgées) et d'abaisser la taxe foncière de façon progressive et continue. Cette seconde mesure prendra effet en 2019 et en 2020, au moins.

Décidées par la majorité municipale, ces mesures compléteront la suppression programmée de la taxe d'habitation prévue à l'horizon de 2021 et devraient avoir des conséquences positives pour le pouvoir d'achat des Melunais.

Rationaliser les dépenses pour un meilleur service public

L'allègement de la pression fiscale n'est rendu possible que grâce à une politique financière rigoureuse et responsable.

Si des investissements massifs ont été réalisés, notamment dans le domaine de la tranquillité et de la propreté, ces derniers n'ont été possibles que grâce à une gestion rigoureuse des finances de la collectivité depuis le début du mandat, un assainissement des comptes et une réorganisation des services. **Et les résultats sont là malgré un contexte économique très défavorable.**

Depuis 2015, la ville se désendette à hauteur de plus de 2 millions d'euros par an grâce à une baisse importante de ses dépenses de fonctionnement. Pour autant, aucun service n'a été supprimé ou dégradé.

Au contraire, en travaillant de manière transversale, de nouveaux services ont été créés et une nouvelle façon de concevoir les services à la population a été pensée. Avec la mise en place de Mairie + par exemple, guichet unique au service de tous les Melunais et d'autres réalisations à venir comme la Boussole (voir dossier) ou la Maison des Associations (lire p.24). //

Melun et la faculté de médecine, le début d'une belle histoire

Lundi 10 décembre, la Communauté d'Agglomération entérinait la convention la liant à l'Université Paris Est Créteil (UPEC) pour la promotion de l'enseignement supérieur sur le territoire. Retour sur l'installation de la faculté de médecine à Melun.

Le développement universitaire : une priorité pour la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Dès 2014, Louis Vogel, Président de la Communauté d'Agglomération, a fait du développement universitaire une des trois grandes priorités pour le territoire.

En 2015, une réflexion est menée avec l'Université Paris II sur l'extension de la faculté de droit, économie et gestion, dans le site de l'ancien IUFM qui appartenait au Département.

Très rapidement, l'idée d'une mutualisation avec d'autres formations universitaires, notamment de santé, a été évoquée dans ce grand site (15 000 m²). Dès lors, des contacts ont été établis avec différentes universités pour étudier la faisabilité du projet.

Malheureusement, les travaux de réhabilitation du site de la

rue Belle Ombre se sont révélés trop importants et le site de substitution proposé par le Département, n'a pas convenu à l'Université pressentie.

S'appuyant sur le travail déjà réalisé par la Communauté d'Agglomération, notamment sur le projet pédagogique, et en parfaite coordination avec le Département, tous les acteurs du dossier se sont finalement retrouvés pour partager l'objectif d'un pôle universitaire de santé dans le sud Seine-et-Marne avec la mise en place de deux PACES : l'une à Melun, l'autre à Sénart.

Des étudiants de médecine dès mai 2019

Implantée au 51, avenue Thiers, la faculté de médecine recevra ses premiers étudiants en mai 2019.

Cette Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) s'installe dans des locaux de plus de 1500 m², gérés et entièrement rénovés par la Communauté d'Agglomération.

Les futurs étudiants disposeront d'un amphithéâtre de plus de 120 places, de deux salles de Travaux Pratiques de 50 places environ, de quatre salles de Travaux Dirigés de 15 à 20 places chacune, de nombreuses salles de travail ou encore d'une bibliothèque. Équipements wifi, écrans dynamiques et vidéoprojecteurs sont également prévus.

La particularité de la PACES Melun est qu'elle permettra des passerelles avec les formations qui sont proposées sur le territoire pour pour les étudiants en situation d'échec. Un travail est mené avec l'Université Paris II Panthéon Assas pour parvenir à cette collaboration inédite.

Cette implantation de la PACES vient compléter une offre universitaire déjà très importante et enrichir les formations en santé déjà présente grâce à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et d'aides-soignants (IFAS). //



Rencontre entre Louis Vogel et le Président de l'UPEC



Dominique Peljak, le Directeur du Santépôle et Louis Vogel

Une Maison des Usagers au Santépôle

Le mercredi 5 décembre dernier, le Maire Louis Vogel et le Directeur du Groupe Hospitalier Sud Île-de-France Dominique Peljak inauguraient la Maison des usagers, au sein du Santépôle, le nouvel hôpital de Melun.

Un nouveau service à l'hôpital

Lieu convivial géré par des associations du territoire, cette maison doit accroître la place du patient et de ses proches dans le dispositif de soins mis en place au sein du Santépôle. Comment ? En aidant et informant les usagers sur les problématiques de santé évidemment, mais aussi en l'incitant à devenir l'acteur de son parcours de soins. Car il s'agit là d'un véritable lieu d'accueil et d'information public. Gratuit, il s'inscrit résolument dans le respect des valeurs de l'institution et de l'éthique des professionnels de santé qui travaillent quotidiennement au Santépôle.

Les usagers pourront dorénavant s'informer sur un problème de santé, les moyens pour aider un proche ou les meilleures façons d'entretenir sa santé. Avec cette maison des usagers, il s'agit de répondre au plus près des besoins des patients.

Une politique de santé ambitieuse portée par la Communauté Melun Val de Seine

À travers cette démarche, la ville de Melun et l'Hôpital affirment leur souhait de conforter l'hôpital comme pôle médical majeur du sud Seine-et-Marne.

D'ailleurs, pour conforter sa place, mais aussi d'assurer le

renouvellement des praticiens sur le territoire, une faculté de médecine s'installe dès 2019 à Melun (lire p.9). Un centre de la faculté de médecine de l'UPEC est mis en place avec la création d'une première année de PACES à Melun. Ce centre sera un véritable atout pour l'hôpital et l'avenir de la couverture médicale sur le territoire Melun Val de Seine. //

+ d'infos :

Rez-de-chaussée de l'hôpital,
270, avenue Marc Jacquet.
01 81 74 23 59

Le recensement, c'est maintenant!



En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population. L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Cette année, à Melun, le recensement aura lieu du **17 janvier au 23 février 2019**.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous recevrez un courrier dans votre boîte à lettres vous annonçant le passage de l'agent recenseur à partir du 17 janvier. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Le recensement, pourquoi faire ?

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements.

C'est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Le recensement, annuel depuis 2004, permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également

Comment ça marche ?

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Un agent recenseur, recruté par votre mairie, se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site www.le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre en ligne en quelques clics.

Vous ne pouvez pas répondre par internet ? L'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, les questionnaires peuvent également être retournés à la mairie. //

le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe! //

Plus de renseignements :

Auprès de votre coordinateur communal Christiane Cordier à la Direction État Civil, Elections, Population, Mairie +.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h
Tél. : 01.78.49.10.63

Bon à savoir :

Au 1er janvier 2019, la ville de Melun compte **41 183 habitants**.

// Cadre de vie

propreté et espaces verts



Les habitants au coeur du projet !

Une nouvelle phase de concertation pour le NPNRU

La Ville de Melun, associée à la Ville du Mée-sur-Seine et à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, s'est engagée dans un Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) de grande ampleur sur les Hauts de Melun. En 2019, une nouvelle démarche de concertation est lancée avec des rencontres en pied d'immeubles. Retour sur l'avancée du projet.

Le NPNRU concerne le quartier prioritaire de la Politique de la Ville « Plateau de Corbeil Plein-Ciel ». Les secteurs en question sont Schuman, Beauregard, Chateaubriand Lamartine, Lorient (et Plein Ciel sur le territoire du Mée-Sur-Seine). Le NPNRU vise à investir dans ces quartiers pour les rendre plus attractifs en améliorant le cadre de vie. Comment ? En diversifiant l'offre de logements sur les Hauts de Melun et en réduisant l'isolement de ces quartiers.

Après une phase de diagnostic réalisée en 2017, différents scénarios ont été élaborés pour les secteurs concernés en 2018. Deux ateliers de concertation avec les habitants ont été organisés, au printemps 2018, pour aider les architectes et les urbanistes à dessiner leurs propositions de scénarios. Le tout a été soumis à un comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires, ainsi que les habitants représentants du Conseil citoyen, pour valider le scénario retenu sur chaque quartier dans ses grands principes.

La Ville veut votre avis

En 2019, Le NPNRU sera marqué par la finalisation des études et la production du Plan guide, véritable plan d'aménagement qui définit les axes structurants du programme pour chaque quartier. Le projet sera ainsi budgétisé et inscrit à la convention partenariale avec l'ANRU, d'ici l'été 2019.

Le projet entre dans une étape décisive, ses évolutions concernent les habitants de ces quartiers, une nouvelle démarche de concertation s'engage avec des rencontres en pied d'immeubles :

- **Judi 14 février**, de 15h30 à 18 h, au niveau du parvis devant l'école primaire **Beauregard** ;
- **Mardi 19 février**, de 17 h à 19 h, à l'entrée du parking intérieur de la résidence/sur la dalle à l'intérieur du square pour le **secteur Lorient** ;
- **Mercredi 20 février**, de 17 h à 19 h, devant la loge des gardiens pour le secteur **Chateaubriand-Lamartine**.

Les équipes de l'OPH 77 et de la Ville de Melun exposeront le contenu des principes d'aménagement retenus sur lequel les habitants pourront s'exprimer.

Des modalités d'information seront proposées aux locataires du secteur Schuman ultérieurement. //

Des jardins dans les écoles !

Parce que la création et le suivi d'un jardin pédagogique incitent à la découverte et à l'expérimentation, que les visées sont écologiques, les méthodes scientifiques et ludiques et les apprentissages très variés et transdisciplinaires... La Ville a créé 20 jardins pédagogiques scolaires au cours de ces dernières années.



Ces espaces sont pensés autour de thèmes qui abordent principalement la culture de légumes, de fruits, de fines herbes et de fleurs.

Les objectifs sont multiples: éduquer les enfants à l'environnement, explorer le monde des pollinisateurs, aborder la saisonnalité des plantes et la gestion de l'eau... Les jardins sont également des lieux de détente et d'activités ludiques fort appréciés par les enfants qui aident à la construction de soi, mais aussi à construire l'image

qu'ils ont de la nature et leur place par rapport à celle-ci.

Ainsi au sein de l'école primaire des Mézereaux, un espace cultivable de 57 m², divisé en plusieurs massifs, a été créé à la rentrée de 2017, à la demande des enseignants, autour du projet pédagogique « Fleurir mon école ». À l'automne, 840 bulbes ont été plantés par les élèves du primaire. En mars et avril, tous ont pu constater avec ravissement les résultats de leur travail : de magnifiques massifs fleuris. Les plantations se sont

poursuivies après les vacances de printemps pour que le fleurissement de l'école perdure jusqu'aux vacances d'été. Des murs végétaux ont ainsi été créés avec des matériaux recyclés type « palette ». Ce projet pédagogique se poursuit sur l'année scolaire 2018/2019 et les parcelles sont prêtes pour accueillir les élèves dès que les beaux jours reviendront. //

Bon à savoir :

Sur demande des usagers, les jardins partagés et pédagogiques sont aménagés par le service des Espaces Verts de la Ville, avec l'aide technique de l'association Orientation Développement Emploi (O.D.E.) qui met en place des chantiers d'insertion en espaces verts.



Une activité pédagogique accessible à tous !



Une police municipale renforcée

Police municipale : le bilan de l'année 2018

Depuis 2016, Louis Vogel et son équipe municipale se sont engagés dans une politique ambitieuse en matière de sécurité. 3 ans plus tard, la Ville de Melun dispose désormais d'une police municipale forte. Quel bilan tirer ?

La tranquillité de tous : une priorité

C'était une nécessité. La guerre contre la drogue qui gangrène certains quartiers de la ville est loin d'être gagnée, mais les bases d'une action qui vise à décourager les trafics ont été posées.

Grâce à une politique ferme et ambitieuse et à un travail fait en collaboration avec toutes les forces de l'ordre du territoire, les trafics sont gênés, ils reculent. L'objectif : répondre à la population qui souffre quotidiennement des nuisances qu'ils causent.

« C'est notre premier devoir de veiller au bien-être des riverains, à la tranquillité des Melunais et à celle de leurs enfants. » Louis Vogel



Une lutte accrue contre la drogue

L'état des lieux

Melun dispose désormais d'une police municipale qui peut dorénavant entraver les trafics de nos quartiers grâce à une multiplication par trois de ses effectifs, une modernisation de ses équipements et une amplification de ses horaires (elle est disponible depuis la fin de l'année dernière 7 jours sur 7, de 6 heures à 2 heures de matin). Par ailleurs la vidéoprotection a été généralisée sur tout le territoire communal et une quinzaine de nouvelles caméras seront implantées en 2019.

Depuis le début du mandat municipal, le service de la police municipale a opéré un certain nombre

de mutations, qui se sont poursuivies tout au long de l'année 2018, avec la mise en place du Forfait Post Stationnement, la nouvelle organisation du planning, le renouvellement d'une partie de l'armement des policiers municipaux, sans oublier le renforcement des effectifs et la mise en place des arrêtés municipaux pris dans le cadre de la tranquillité et de la salubrité publique.

Même si la réforme du stationnement payant a concerné l'ensemble des collectivités du territoire national, cette nouvelle compétence pour les communes a impacté le service de la police municipale concernant la gestion de la politique du stationnement et plus généralement, la politique de mobilité dans les territoires. Dès le 1er janvier 2018, la dépenalisation du stationnement payant est donc entrée en vigueur pour l'ensemble des zones de Melun, avec un Forfait Post Stationnement (FPS) à 22,00 €.



Des caméras pour plus de sécurité

Des statistiques encourageantes.

Le nombre des interpellations, ayant déjà amorcé une nette progression l'année précédente, affiche encore pour 2018, **une augmentation de +10,97 %** avec 263 interpellations en 2018 contre 237 en 2017. Ce chiffre, qui ne traduit pas une hausse de la délinquance, prouve, au contraire, l'efficacité et l'utilité de la police municipale. //

Types d'Infractions	Interpellations	
	en 2017	en 2018
Vol	19	35
Délits routiers	36	56
Outrage, rébellion	18	24
Ivresse Publique et Manifeste	41	24
Coups et blessures volontaires	9	22
Dégradation de biens privés et publics	19	10
Occupation de halls d'immeubles par des mineurs	2	7
Infractions à la législation sur les stupéfiants	43	44
Infractions à la législation sur les étrangers	2	4
Personnes recherchées	24	25
Vente à la sauvette	5	1
Détention d'armes à feu	12	1
Violences avec armes	3	0
Mendicité par enfant	2	0
Violence et agression sexuelle	2	6
TOTAL	237	263

Culture

La Culture (re) donne le goût à la lecture

Donner aux Melunais le goût de la lecture, que ce soit pour ceux qui ne la pratiquent pas ou peu ou pour assouvir l'appétit des livraddicts, tel est l'objectif de « Lire à Melun ».

Ce dispositif, souhaité par le Maire Louis Vogel, est une véritable politique publique du livre et de la lecture pour la ville qui entend soutenir, promouvoir et étendre les initiatives destinées à susciter le goût de la lecture. Une volonté politique affirmée pour un égal accès à la lecture, à l'information et à la culture.

Concrètement, il s'agit d'approcher le livre du lecteur potentiel par le dispositif « boîtes à livres » en multipliant les lieux de rencontres avec le livre sur le territoire melunais. Ouvrir début 2019 la bibliothèque du quartier de l'Almont, nouvellement nommée « La Boussole ». Augmenter l'amplitude horaire de la médiathèque Astrolabe, et permettre son accès même le dimanche.

Une médiathèque de proximité dans votre quartier

La bibliothèque de l'Almont accoste dans le nouvel espace socioculturel, nommé « La Boussole ».

Situé dans l'ancienne école Henri Dunant, et partagé avec le Centre Social, ce lieu est un espace de vie et de rencontres où vous pourrez lire, jouer, travailler, échanger et être conseillés.

Vous étiez nombreux à scruter la ligne d'horizon en attendant le retour des bibliothécaires, la cale chargée de livres et de DVD.

Vous pourrez ainsi bénéficier à nouveau de toutes les collections et services en réseau avec la médiathèque Astrolabe.

Les bibliothécaires vous accueilleront et vous guideront vers une nouvelle sélection spécialement conçue pour les familles, et ce tous les mercredis et samedis de 14 h à 18 h, dès le mercredi 9 janvier.

Médiathèque Almont :
La Boussole 2 rue Claude Bernard Melun



Un dimanche à la Médiathèque Astrolabe

Une médiathèque ouverte

le dimanche

La médiathèque Astrolabe accueille et fait se rencontrer les publics, toutes générations confondues. Lieu de transmission, d'éducation, d'information, d'épanouissement, elle propose de nombreux services :

- une collection de 140 000 livres, revues, CD, DVD, jeux vidéo pour enfants et adultes, et 21 500 ouvrages patrimoniaux anciens et d'histoire locale

- des espaces spécialement aménagés, sur 4 niveaux, pour travailler ou réviser avec accès wifi, des fauteuils pour bouquiner, discuter, se reposer

- un équipement informatique et numérique performant avec connexions internet, postes bureautiques et un programme d'ateliers d'initiation animés par les professionnels

- des rencontres et des ateliers pour les enfants et les adultes (ateliers créatifs, contes, samedi philo, tournois de jeux vidéo...) pour découvrir, réfléchir, s'ouvrir, se divertir

Le site internet vous permet d'accéder à la programmation des rencontres et ateliers organisés par la médiathèque, d'interroger le catalogue des ressources documentaires, d'accéder à des coups de cœur ou des sélections thématiques...

Désormais, la médiathèque vous accueille :

Mardi : 12 h-18 h

Mercredi : 10 h-18 h

Jeudi : 12 h-18 h

Vendredi : 12 h-18 h

Samedi : 10 h-19 h

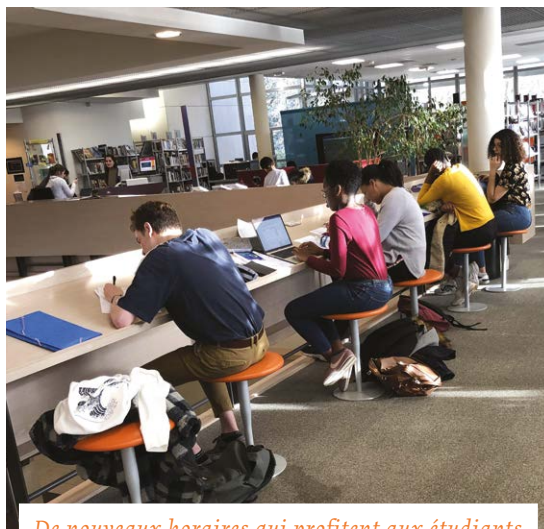
Dimanche : 14 h-18 h

(hors vacances scolaires selon calendrier)

Calendrier des dimanches concernés sur le 1er semestre :

13-20-27/01, 3-10-17/02, 17-24-31/03,

7-14/04, 12-19-26 mai et 2-16/06



De nouveaux horaires qui profitent aux étudiants

Il était donc primordial de répondre à l'attente des usagers par un élargissement des horaires, et une ouverture le dimanche après-midi. C'est désormais chose faite depuis le dimanche 13 janvier 2019.

Inscription

Toute personne inscrite peut accéder à de nombreuses ressources documentaires en ligne, emprunter des livres numériques et à partir de son compte, réserver et prolonger des documents, faire des suggestions d'achats. Vous pouvez emprunter jusqu'à 16 documents pour une période de 5 semaines.

L'entrée est libre et l'inscription gratuite. Les mineurs et les bénéficiaires de minima sociaux disposent gratuitement de la carte. Un tarif réduit est proposé pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les personnes en situation handicap =/+ 80 %.

Inscrivez-vous à la lettre mensuelle pour recevoir le programme de toutes les rencontres, ateliers et projections.

Médiathèque Astrolabe
25 rue du Château BP 60749
77017 Melun cedex
www.astrolabe-melun.fr

Culture

Les boîtes à livres prennent leurs quartiers

Dès février, 14 nouvelles boîtes à livres s'installeront progressivement à Melun (voir plan). L'emplacement n'est pas choisi au hasard. « Ce sont des lieux propices à la lecture, aux loisirs en général et au regroupement d'enfants », explique Francine Bridier, Directrice des affaires culturelles.

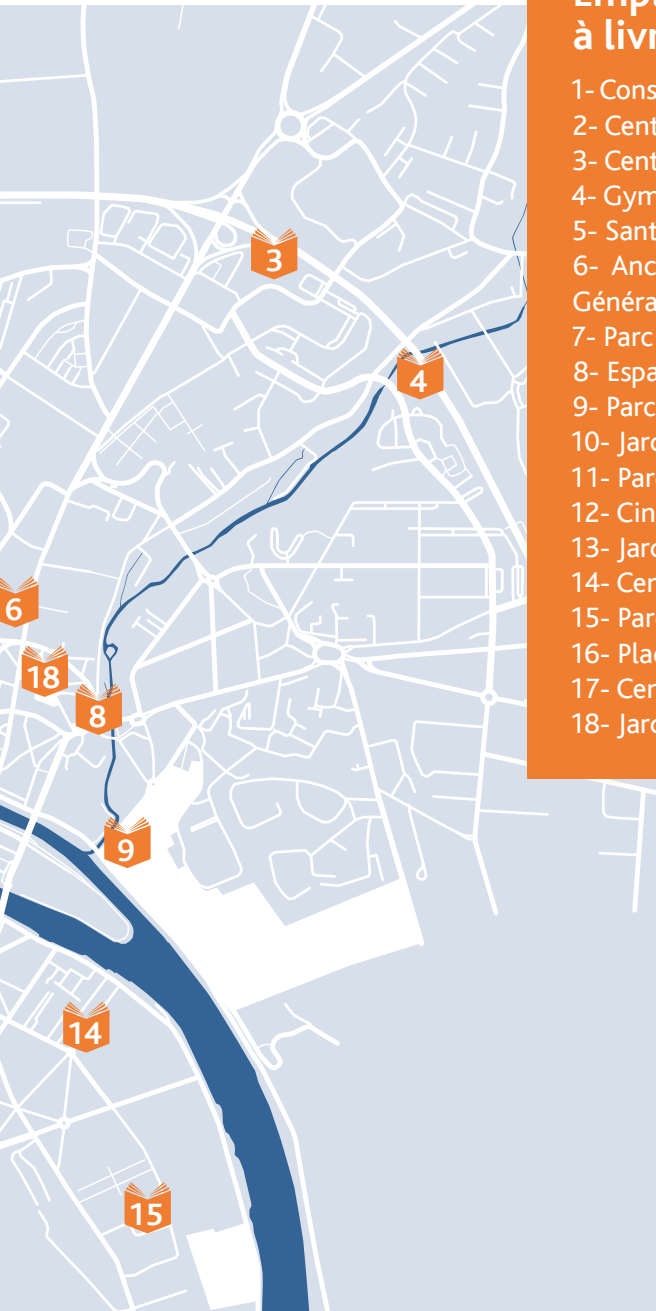
Un concept simple et gratuit

Le concept de ces bibliothèques de rue est simple: chacun peut emprunter des livres gratuitement, et venir en déposer pour les partager à de futurs lecteurs en quête d'évasion. Du roman sentimental aux best-sellers de Stephen King en passant par des classiques comme ceux de Balzac ou des ouvrages artistiques, il y en a pour tous les goûts.

Une fois lu, vous pouvez choisir de le garder, ou de le rapporter. Pas besoin d'abonnement ni d'inscription, ce service est ouvert à tous, 7 jours sur 7, 24 h sur 24.



Boîte à livres dans le parc Stuttgart



Emplacements des boîtes à livres :

- 1- Conservatoire de Musique et de Danse
- 2- Centre Social Picot (Montaigu)
- 3- Centre Social Mézereaux
- 4- Gymnase Lespiat
- 5- Santépôle
- 6- Ancien Centre Culturel (41, rue du Général De Gaulle)
- 7- Parc Debreuil
- 8- Espace St-Jean
- 9- Parc Faucigny Lucinge
- 10- Jardin Botanique (Île St-Etienne)
- 11- Parc Stuttgart
- 12- Cinéma « Les Variétés »
- 13- Jardin Romain (av. Thiers)
- 14- Centre de loisirs Les Sycomores
- 15- Parc Cité Le Bon
- 16- Place de l'Ermitage
- 17- Centre Social Schuman
- 18- Jardin de l'Hôtel de Ville

Une seconde vie pour vos livres.

Outre la notion de partage, ces installations en libre-accès permettent également de recycler vos ouvrages qui prennent la poussière en leur donnant une seconde vie, de réduire le gaspillage et de renforcer le lien social et la convivialité entre riverains...

Seul impératif, les livres déposés doivent être tout publics et en bon état. Les boîtes à livres sont fondées sur le principe du civisme, de la solidarité et du partage.

Certaines de ces boîtes seront « chaperonnées » avec bienveillance par les comités de quartiers.

Venez nombreux à l'inauguration de ces boîtes : le samedi 16 février en attendant une seconde salve de boîtes à livres en avril 2019. //

+ d'infos sur les horaires d'inauguration : www.ville-melun.fr

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : 1 000 emplois pour demain !

Le territoire dispose sur le plan du développement économique de véritables atouts, en particulier grâce au site exceptionnel de Paris Villaroche présidé par Louis Vogel. Depuis la mi-2015, la stratégie de développement du site a été entièrement revue. Et cette action porte ses fruits.

De nouvelles implantations

En décembre 2018 était signée l'implantation de FIRALP, entreprise de pointe liée à la fibre optique. Cela représente plus de 300 emplois dès l'été 2019.

Ce fut un long travail, car le groupe FIRALP, spécialiste de la conception et de la réalisation de réseaux, est une entreprise identifiée par le service développement économique de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui a pris directement contact avec l'entreprise et a su défendre les atouts du site.

L'objectif est de faire de Villaroche un pôle de compétitivité en matière d'aéronautique. Pour autant, limiter le développement de Villaroche à la seule activité aéronautique serait réduire son formidable potentiel industriel.

Avec Zodiac signée également en novembre 2018, avec EOZ et AGILIS et avec une autre grande entreprise pour laquelle l'accord



Villaroche, un pôle de compétitivité en aéronautique

définitif devrait intervenir à la fin du premier semestre 2019, ce sont plus de 1 000 emplois supplémentaires, qualifiés et non qualifiés, qui s'installeront entre 2019 et 2020 à Villaroche.

« Nous nous sommes battus pour ces emplois, car la lutte contre le chômage est le meilleur moyen de redonner de l'espoir à nos jeunes et à nos moins jeunes. » Louis Vogel

Le signe le plus symbolique de l'attractivité retrouvée du site de Villaroche consiste dans l'installation en 2019 du siège du MEDEF de Seine-et-Marne.

Un centre de formation

Par ailleurs, en accord avec les

entreprises présentes sur le site et l'État, Paris/Villaroche va **mettre en place un centre de formation spécialisé** qui correspondra directement aux besoins des industriels installés sur le site.

Ce centre d'un genre nouveau puisque créé en collaboration directe avec de futurs employeurs permettra aux personnes en recherche d'emploi de se former à des métiers oubliés ou rares par exemple celui de la chaudronnerie.

Un simple chiffre permet d'illustrer la réussite de cette politique économique portée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : le nombre des entreprises présentes sur le site est passé de 25 à 40 sur l'ensemble de la plate-forme. //



Esquisse d'aménagement du parvis nord

La Gare de Melun : où en est-on ?

La gare de Melun constitue un pôle structurant du Sud francilien avec plus de 47 000 voyageurs par jour. Elle bénéficie d'une desserte ferroviaire assurée par le RER « D », la ligne « R » du Transilien, le TER Bourgogne, d'un pôle fret, mais également d'une gare routière qui regroupe plusieurs réseaux de bus...

L'évolution du pôle gare de Melun est devenue une nécessité afin d'améliorer l'accès aux transports en commun pour l'ensemble des usagers (en particulier les personnes à mobilité réduite), en prenant en compte l'ensemble des modes de déplacements.

C'est dans ce contexte que Louis Vogel et les services de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, en partenariat avec Île-de-France Mobilités (IDFM), le Département, la Région et l'Etat, ont engagé des études dès l'automne 2016, visant à définir le programme et l'organisation des différentes composantes d'un futur Pôle d'Échanges Multimodal. (PEM)

L'accessibilité en ligne de mire

Si c'est bien SNCF Réseau qui est responsable **d'aménager les gares pour les rendre accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite, la Ville de Melun prend toute sa part dans la concertation avec les associations**

Il restait en Île-de-France, il y a un an, environ 75 gares à traiter pour 2025. **Parmi celles-ci, 27 sont considérées comme étant à forte complexité, dont Melun.**

Les projets de mise en accessibilité doivent permettre d'assurer un accès aux personnes à mobilité réduite, depuis le parvis de la gare jusqu'à la montée dans le train : guichets adaptés, balises sonores, rehaussements de quais pour les mettre à la hauteur du plancher des trains, bandes d'éveil de vigilance le long des quais et en haut des

escaliers fixes, installation d'ascenseurs, de portes automatiques, et création de passerelles et de passages souterrains.

L'avancement des études du PEM

Le projet de PEM doit permettre de répondre aux dysfonctionnements actuels : saturation de la gare routière, accessibilité de la gare, accès des modes actifs, difficultés de stationnement... en améliorant l'intermodalité. Le projet doit également répondre aux besoins futurs : +30 % de fréquentation de la gare d'ici 2030 (12.9M de voyageurs par an actuellement).

Un bilan de la concertation qui s'est tenue début 2018 a été approuvé en juin 2018 au Conseil d'IDFM : le scénario 2 est celui qui a retenu le plus d'observations favorables. Pour mémoire, il retient, au-delà des aménagements du parvis, d'une nouvelle gare routière (au nord et au Sud), et d'un nouveau partage de l'espace public entre les usagers (taxis, bus, piétons, cyclistes, livraisons, etc) le principe d'aménager un nouveau tunnel, assurant un lien urbain entre le Nord et le Sud de la gare pour les piétons et permettant aux usagers d'accéder directement aux quais, notamment par des ascenseurs.

Ce schéma de principe, dès qu'il aura été finalisé, sera soumis à enquête publique (2020). Le projet pourra alors entrer en phase opérationnelle (études techniques et travaux) par les différents maîtres d'ouvrage en charge de de l'aménagement du pôle gare (SNCF, CAMVS, Villes). //

// Commerces services



Revitalisation du cœur de ville de Melun : un travail d'équipe

Comme annoncé précédemment, Melun a été sélectionnée par l'État pour faire partie du programme Action Cœur de Ville. Ce programme a été conçu pour aider les villes à redynamiser leur centre-ville. Malgré les difficultés, le Maire Louis Vogel et son équipe municipale en sont convaincus : il n'y a pas de fatalité, car un cœur de ville a quelque chose d'autre à apporter : des commerces plus qualitatifs, un environnement plus agréable, un cadre plus convivial.

La concertation au cœur de nos engagements

C'est pourquoi, dès 2016, grâce au travail de Brigitte Tixier et de Catherine Stentelaire, respectivement adjointe en charge de l'urbanisme prospectif et conseillère municipale déléguée au commerce, une grande concertation a été lancée pour dégager les principales actions à mener.

Depuis, la Place Saint-Jean a été piétonnisée (pour l'instant de façon provisoire du fait de l'arrivée du T-Zen) et une opération de restauration immobilière a été lancée rue Saint-Ambroise, rue Carnot ou encore rue Saint-Aspais.

Une taxe sur les friches commerciales a été créée pour inciter les propriétaires à louer

ou exploiter leurs biens. Dans le même esprit, l'ouverture d'une boutique à l'essai rue Carnot a permis l'installation d'une épicerie fine.

En 2019, la municipalité poursuivra ce travail de redynamisation

-Requalification de la Place Praslin pour permettre aux Melunais de se réapproprier les berges de Seine, véritables joyaux de Melun

-Création d'un marché des artisans sur l'île au sein du Prieuré Saint-Sauveur

-Préemption de commerces pour sélectionner des activités qualitatifs respectueuses de Melun

-Mise en place d'un grand chantier : l'implantation d'un cinéma en centre-ville, à quelques mètres de la place Saint-Jean, rue de l'Éperon (trois salles, cinq-cents places). Ce cinéma participera de l'animation de notre cœur de ville, en lien avec les restaurateurs, les cafés et les commerces. //

Révision du Règlement Local de Publicité

Réunion publique jeudi 25 avril 2019 à 19h30

Auditorium de la Médiathèque

Plus d'infos :

www.ville-melun.fr
Rubrique / Urbanisme

Concours des vitrines de Noël

Du 1er au 22 décembre 2018 avait lieu le premier concours des Vitrines de Noël des commerçants de Melun. Au total, 28 commerçants ont participé et 1000 clients ont voté. Vous avez donc été nombreux à participer cette année pour cette première édition ! Bravo ! Et le gagnant est...

1ère place

MIROIR ET REFLETS, salon de coiffure melunais, remporte ce grand jeu-concours avec une vitrine tout en tradition !

Il vous accueille du mardi au samedi, de 9 h à 18 h 30, au 23 rue du miroir et accepte les chèques cadeaux « J'aime ma Ville » et propose également des bons plans étudiants.

Contact : 01 64 37 08 45 - melun.boutic-app.fr

2e place

CATCHOUIPOTE,
rue du presbytère
DESSANGE,
rue du Général de Gaulle

RÉGIS COIFFURE,
rue René Pouteau

3e place

OGUL, place Saint-Jean !

Étaient mis en jeu, 5 bons d'achat d'une valeur de 100€ chacun (à utiliser dans les commerces de la Ville). Ils ont été remportés par :

- Alice G, bulletin validé pour Mister Gold
- Alexia P, bulletin validé pour La Bourse aux Collections
- Fabio J, bulletin validé pour La Mercerie Créative
- Maryline D, bulletin validé pour Miroir et Reflets



- Lilou B, bulletin validé pour Maison Deverdun

Félicitation à eux !

Application Boutic Melun, toute la ville dans votre poche !

Faire son shopping à Melun ? Rien de plus simple !

En 1 clic, vous pouvez tout savoir sur les commerces et les artisans de Melun, leurs bons plans, l'offre en parkings, les actualités de la Ville et des commerces, les films à l'affiche dans votre cinéma Les Variétés... ! N'attendez plus et téléchargez Boutic Melun sur vos smartphones ! Gratuite et utile, cette application vous connecte avec vos commerces/artisans et Melun.

Disponible sur Google Play et l'AppStore. //



Jeu Saint-Valentin :

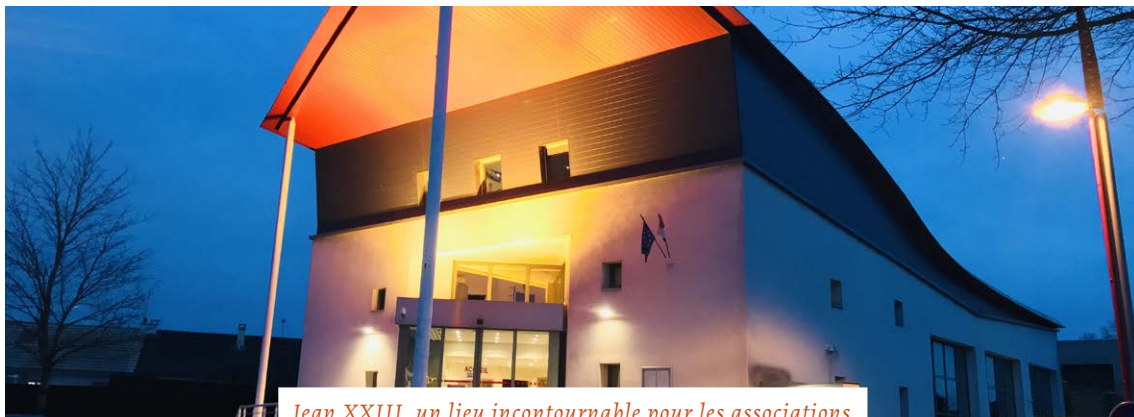
L'association des commerçants Unicom organise un jeu pour la Saint-Valentin du 11 au 14 février ! Venez trouver les cœurs gagnants dispersés chez 150 commerçants et artisans melunais et tentez de gagner de nombreux lots. //

Vœux de vos commerçants et artisans

Les 750 commerçants et artisans de votre Ville vous remercient pour votre confiance et votre fidélité et vous souhaitent une joyeuse et heureuse année 2019 !

Qualité, Service, Originalité, Conseils, Excellence sont les maîtres mots pour l'année 2019 ! Venez découvrir la richesse et la diversité du commerce et de l'artisanat local !

//Actions sociales solidarité



Jean XXIII, un lieu incontournable pour les associations.

Jean XXIII : une maison au service des associations

Faciliter le fonctionnement des associations melunaises et leur donner une meilleure visibilité, c'est l'objectif de la Maison des Associations Jean XXIII.

Le tissu associatif melunais, qu'il se situe dans le domaine culturel, sportif, éducatif, humanitaire, sanitaire ou social, est un socle incontournable pour le mieux-vivre ensemble. Fort de ces 750 associations, il concourt ainsi à la vitalité et au dynamisme de la ville-préfecture, notamment grâce aux bénévoles et aux volontaires.

Consciente de cette richesse, la municipalité a à cœur d'apporter tout son soutien à ces associations et de faciliter leur fonctionnement. Pour les accompagner dans leurs démarches et leurs projets, la Ville a inauguré, le 19 janvier dernier, la Maison des Associations Jean XXIII.

Ce lieu de rencontre et d'échanges, historiquement dédié à la santé et au social, a pour vocation d'accueillir et d'accompagner les associations et d'informer les habitants sur la vie associative. Elle est désormais ouverte à l'ensemble des associations domiciliées ou exerçant principalement leurs activités à Melun.

Véritable lieu de ressources, elle met à disposition des associations des services qui facilitent leur vie quotidienne :

- Des salles de réunion et des bureaux (sur réservation)
 - Un accès à un espace multimédia
 - La possibilité de domicilier votre association à la MDA
 - Des informations sur la vie associative de Melun (annuaire des associations, informations sur les événements associatifs...)
- Pour bénéficier de l'ensemble des services proposés, il suffit de s'inscrire. C'est gratuit !

Cet équipement municipal de proximité est géré par le service vie associative et citoyenne qui y est installé pour être au plus près des usagers. Il accompagne au quotidien les associations dans toutes leurs démarches... Vous êtes responsable ou membre d'une association ? Venez visiter et utiliser dès maintenant ce nouvel espace dédié à la vie associative! //

INFOS PRATIQUES

27, rue Edmond Michelet - 01 64 52 11 57 // maisonjean23@ville-melun.fr

Horaires : Du lu au vend. : 8h30 - 12 h 30/13h45
- 17h30 Nocturnes les mar. et jeudi jusqu'à 22h30
Sam. : 9h00 - 12h30 et 18h00 le 2e sam. du mois

// Zoom sur...

Le musée de Melun : des collections prêtées dans le monde entier

Les collections du musée de Melun relèvent de l'appellation Musées de France. À ce titre, le musée procède à des prêts de longue ou courte durée à l'occasion d'expositions, ou encore à des dépôts.

Le prêt épouse un cadre réglementaire et juridique strict : un musée de France prête exclusivement ses collections à un autre musée de France, car ils adoptent les mêmes règles de conservation, d'exposition et de sécurité des œuvres. Seuls le transport et la valeur d'assurance sont pris en charge par le musée emprunteur.

Du dépôt au prêt d'œuvres d'art

À Melun, le principe du dépôt règle la vie des collections depuis sa création. En effet, une grande partie des collections de peintures et de sculptures du musée relèvent des grandes institutions parisiennes comme le Louvre, Orsay ou le Musée national d'art moderne — Beaubourg. C'est le cas des grandes peintures d'histoire des artistes Gautherot, Mauzaisse, Lefebvre ou Remond. Cela implique d'informer le propriétaire de l'œuvre de tout changement de situation, mise en exposition, restauration, exposition ou prêts.

Le musée procède également à des dépôts notamment d'œuvres du sculpteur animalier Barye, aujourd'hui conservées au musée de Barbizon, ou encore de sculptures d'Henri Chapu, au musée de Saint Lo.

Un rythme de prêt de plus en plus soutenu

Chaque année, le nombre de sollicitations auprès du musée de Melun augmente pour des prêts en France et à l'Étranger. La raison ? Le référencement des collections sur les bases nationales telles que celles des Musées de France — Joconde ou internationales en Europe ou aux États-Unis, notamment dans le domaine de la sculpture et de la peinture françaises.

L'artiste le plus sollicité demeure le sculpteur Henri Chapu. On peut également citer d'autres artistes qui participent au rayonnement de la Ville : Barthélemy Prieur ou encore Dagnan-Bouveret.

En 2019...

Le Musée de Melun voit le retour de ces maquettes et sculptures des monuments aux morts, prêtées au musée de Saint-Cyr-sur-Morin.

À l'occasion de la naissance d'Honoré de Blzac, le Musée de Tours empruntera au musée de Melun des œuvres d'Henri Chapu, qui avait autrefois dessiné le monument dédié à l'écrivain par Chapu. Le musée de Nemours mettra à l'honneur les élèves sculpteurs de Chapu. Enfin, deux statuettes du céramiste Jacob Petit seront également prêtées au Petit Palais. //



Atalante de Pascal-Adolphe Dagnan-Bouveret

// Agenda municipal

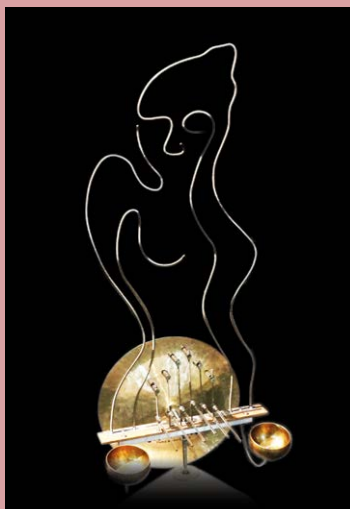


EXPOSITION

Guy Scoquart

du samedi 26 janvier au samedi 30 mars - de 13h à 18h

Espace Saint-Jean, Melun



EXPOSITION

Sculptures sonores à toucher et à jouer

du samedi 2 février au samedi 9 mars - de 13h à 18h

Espace Saint-Jean, Melun



ATELIER / THÉÂTRE D'OMBRES

En lien avec le Râmâyana*

mercredi 13 février - de 10h à 12h

Médiathèque Astrolabe, Melun

*Inscription au 01 64 52 10 95



FESTIVAL

Gaming Winterfest

du samedi 2 au dimanche 3 mars

L'Escale, Melun



CONFERENCE / ENTRETIEN

Avec la metteur en scène de la pièce Un démocrate

mercredi 13 mars - 20h

Espace Saint-Jean, Melun

THÉÂTRE

Un démocrate

jeudi 21 mars - 20h45

L'Escale, Melun

// Tribunes politiques

MAJORITÉ MUNICIPALE « MELUN CAP 2020 »

Les impôts baisseront en 2019.

2019, ce sera la continuité de ce qui a été entamé depuis le début du mandat : sécurité et tranquillité pour les Melunais, poursuite de notre politique ambitieuse d'insertion et d'éducation avec la mise en place d'un dispositif global pour éviter la dérive de notre jeunesse et l'accentuation de nos efforts pour le renouveau de notre centre-ville.

2019, sera également l'arrivée des premiers étudiants en médecine, le début des travaux pour un cinéma à deux pas de la place Saint-Jean et la requalification de la place Praslin ou du Prieuré Saint Sauveur.

Tout ça, alors que les impôts fonciers baisseront.

Vous le voyez, nous avons entamé une transformation de notre ville et de son territoire qui doit permettre à Melun de jouer pleinement son rôle de capitale de Seine-et-Marne. Bonne année 2019! //

LOUIS VOGEL, Maire de Melun - Président de la C.A.M.V.S. et GÉRARD MILLET, Premier adjoint au Maire

GROUPE D'OPPOSITION « UN NOUVEAU SOUFFLE »

Non communiqué

GROUPE D'OPPOSITION « BIEN VIVRE À MELUN »

Nous souhaitons aux melunais et melunaises une très bonne année 2019. Une amélioration de leur pouvoir d'achat qui pourrait prendre la forme de la gratuité des transports au sein de l'agglomération et par une baisse des impôts locaux. Une amélioration de leurs conditions de vie par la réalisation de parkings relais en périphérie de l'agglomération reliés par des lignes de bus directes avec la gare de Melun et la mise en œuvre d'axes majeurs sécurisés pour les vélos. Une meilleure santé par un accès plus facile à l'hôpital public et par une diminution de la pollution de l'air en centre ville. Des pratiques sportives et culturelles plus accessibles aux classes sociales les moins favorisées par la généralisation des tarifs au quotient familial. Des espaces verts et

naturels en augmentation significative pour plus de bien-être. Une école aux moyens renforcés dont la dotation d'un poste d'auxiliaire pédagogique par classe de maternelle pour une meilleure socialisation des jeunes enfants. Nous portons régulièrement ces propositions, mais il ne tient qu'à la majorité municipale de transformer ces vœux en réalités. //

BÉNÉDICTE MONVILLE DE CECCO ET CLAUDE BOURQUARD, Élu(e)s écologistes du groupe BienVivre à Melun / bienvivreamelun.org

SAMEDI 16 MARS 2019

À MELUN, L'ESCALE, DE 19H À 1H

ENTRÉE GRATUITE INSCRIPTION OBLIGATOIRE

WWW.COPAINS DU COIN.ORG

Le
Bal
#3

CHA
CCHA
CHA
des
copains

EN PARTENARIAT AVEC "JESUISCHARCLO"



vision plus
OPTICIENS

Crédit Mutuel

projim



Selectour Afat

